

## CAHIER N° 48

# Développement du bois-énergie dans de nouveaux secteurs industriels

## Édito

### Sommaire

- Edito, par Serge Defaye ..... p.19
- Bois-énergie dans l'industrie : développement souhaité, en anticipant bien les conséquences sur les marchés du bois ..... p.20
- Les cibles concernées par la cogénération au bois dans les scieries ..... p.24
- Chaufferies collectives et industrielles au bois : mise au point sur la question des émissions particulaires ..... p.25
- Fiches :
  - Isigny-Sainte-Mère (14) ;
  - Emin Leydier (87) ;
  - Viskase (88) ;
  - MBDA France (41).

Les Cahiers du bois-énergie, co-édités par Biomasse Normandie et le Comité interprofessionnel du bois-énergie (CIBE), sont publiés avec le soutien de l'Ademe (direction production et énergie durable - service bioressources) et du Bois International, sous la responsabilité éditoriale de Biomasse Normandie. Ce cahier a été préparé par Stéphane COUSIN et Mathieu FLEURY (Biomasse Normandie) et Serge DEFAYE (CIBE), avec le concours des maîtres d'ouvrage et sociétés d'exploitation des quatre réalisations industrielles présentées, que nous remercions pour leur contribution. Mise en page par la rédaction du Bois International.

### Bien maîtriser le développement du bois-énergie dans l'industrie

Le chauffage au bois, en dehors bien sûr des entreprises du bois et de la pâte à papier, était pratiquement inexistant dans l'industrie jusqu'à très récemment (excepté quelques briqueteries, fours à chaux, serres horticoles ou maraîchères). Les choses changent en raison du renchérissement du prix des énergies fossiles et du soutien financier des pouvoirs publics, via le fonds de compensation des charges d'électricité (appel d'offres CRE) et le fonds de soutien à la chaleur renouvelable (BCIAT géré par l'Ademe).

Des industriels, notamment dans l'agroalimentaire, le papier / carton, la briqueterie / tuilerie, passent (ou envisagent de passer) au bois, en mettant en place des centrales de cogénération et surtout des chaudières de forte puissance pour fabriquer de la vapeur de process ou de la chaleur pour le chauffage de locaux.

C'est une bonne nouvelle pour les forêts, globalement sous-exploitées, et pour l'environnement, notamment pour atteindre les objectifs du Grenelle en matière d'énergies renouvelables.

Ceci étant, chacun doit être conscient que l'on change radicalement d'échelle : de quelques centaines / milliers de tonnes de bois par an

pour une chaudière dans l'habitat tertiaire (y compris les réseaux de chaleur) à quelques dizaines de milliers pour une application thermique dans l'industrie et jusqu'à plusieurs centaines de milliers pour les plus grosses cogénérations (en papeterie notamment). Certes, les ressources forestières existent physiquement. Mais nul ne sait dans quelles conditions, ni à quels prix, vont pouvoir être mobilisées à très grande échelle (plusieurs millions de tonnes par an) les plaquettes forestières destinées à approvisionner les centrales et les chaufferies actuellement "dans les tuyaux", et ce dans des contextes topographiques qui deviendront au fil du temps de plus en plus difficiles.

Aussi, l'évaluation des programmes en cours s'avérera très rapidement nécessaire. Sans frilosité excessive, mais sans occulter les spécificités de l'exploitation forestière et les contraintes de tous ordres qu'elle suppose, du regroupement des propriétaires de parcelles dispersées au respect de la biodiversité des écosystèmes, en passant par la création d'accès vers des zones excentrées et depuis longtemps délaissées.

Serge DEFAYE  
Président du CIBE